



Mon ami veut la garde de sa fille de 2 ans

Par **baaarbaaaraaa**, le **05/12/2014** à **21:27**

Bonjour,

Voilà je vous explique la situation j'ai rencontrer un homme, mais le probleme c'est que cette homme est tunisien donc ne connais pas beaucoup les lois francaise.
Il voudrais quitter sa compagne avec qui il a eu une petite fille de 2 ans mais aimerais avoir la garde de sa fille car elle ne s'occupe pas forcément bien de sa fille .
La petite ne reclame que son papa ... Comment faire pour qu'il puisse se battre a avoir la garde de sa fille qui est tout pour lui ??
Il a etais voir une avocate mais l'avocate ne la pas guider du tout elle lui a juste dit que sa serais impossible d'avoir la garde.
Fin la mere lui donne que des biberons a manger le soir, le jour de l'anniversaire de sa fille mon ami avait preparer un gateau et inviter sa famille et elle elle est partie chez les voisines et n'as pas etais presente pour l'anniversaire de la petite . je trouve sa inadmissible de la part d'une mere de famille

Par **domat**, le **06/12/2014** à **09:57**

bjr,
votre ami doit saisir le juge aux affaires familiales pour demander la garde de sa fille mais je ne pense pas qu'il obtienne la garde totale de son enfant.
cdt

Par **sylphide24**, le **18/12/2014** à **12:01**

il faut qu'il prouve que la mere est en faute. et ça c'est pas gagner, malheureusement. ca ne fait pas d'elle une mauvaise mere. je ne pense pas qu'il aura la garde malheureusement.